



**Présents :**

- Délégués de quartier : Philippe DARSON, Hubert ROUSSELET
- Représentants de la commune : Claude BAUDIN (Maire), Daniel DERRIEN (Maire-adjoint), Isabelle LEPARMENTIER (élue contact du quartier), Bruno GUISE (Maire-adjoint)

Secrétaire de séance : Isabelle LEPARMENTIER, Philippe DARSON & Hubert ROUSSELET

**Ordre du jour :**

- Point sur les travaux réalisés, en cours ou programmés.
- Questions-réponses des participants

**Réunion quartier Q4 du 29 octobre 2021**

Sujets abordés – réponses		ACTIONS	ECHEANCES
1	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil des résidents et présentation par monsieur Derrien et mot du Maire.</li><li>- Présentation des délégués de quartier et de leur power point.</li><li>- Rappel que le sujet du canal de Bernezac a déjà été traité lors d'une réunion spécifique le 30 septembre 2021.</li></ul>		
2	<b>Rue des Thuyas :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'une chicane au bout du chemin pédestre / cycliste débouchant sur la rue</li></ul>	OUI	EN COURS
3	<b>Nauzan :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- la piste cyclable avenue de Pontailac et corniche de Nauzan dangereuse</li><li>- Dangerosité de la piste cyclable au carrefour de la plage de Nauzan, au niveau du restaurant « L'arrosoir ». Voitures, vélos, piétons.</li><li>- Le marquage au sol corniche de Nauzan doit être renforcé</li><li>- Panneaux « STOP » à mettre au bout de la rue de Cordouan et de la rue du Champs des Oiseaux.</li></ul> <p>Le sujet va être abordé avec la CARA en janvier 2022. Les haies vont être rabattues de chaque côté de la sortie du parking voir supprimées. Un marquage au sol plus visible sera fait à la sortie du parking. Les aménagements de la corniche seront réalisés par la CARA et le département autour de la piste cyclable (véلودyssée).</p>	OUI	EN COURS
4	<b>Rue de la Concorde :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en sens unique</li></ul> <p>Des aménagements vont être faits autour de la piste cyclable et la rue de la Concorde fait partie de la zone qui sera réaménagée.</p>	OUI	EN COURS
5	<b>Rue Germaine :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Demande de ralentisseurs</li></ul> <p>Installation du dispositif de comptage et relevés de vitesse, les enregistrements ne montrent pas d'excès majeurs. Des</p>	NON	/

	aménagements ont été faits au niveau du croisement avenue des Acacias > rue Germaine.		
6	<b>Avenue des Acacias :</b> - vitesse excessive des automobilistes Des contrôles de vitesse sont effectués ponctuellement par la police municipale, il y a des ralentisseurs dans la rue et des stationnements décalés pour faire ralentir les véhicules. - Harmoniser les panneaux de rue (avenue des Acacias à mettre sur tous les panneaux) Panneaux commandés	/	/
		OUI	EN COURS
7	<b>Avenue de la Source :</b> - vitesse excessive des automobilistes Des contrôles de vitesse sont effectués ponctuellement par la police municipale, il y a des ralentisseurs dans la rue.	/	/
8	<b>Rue des Roseaux :</b> - Accès à l'aire de camping-cars difficile pour certains gabarits M. le Maire va contacter Camping-car Park pour voir la possibilité de déplacer les poteaux qui gênent l'accès. Les arbres qui gênent la manœuvre vont être coupés dans le cadre d'un permis de construire en cours en face de l'entrée. En attendant, utiliser l'aire de retournement au bout de la rue (côté rue des Erables). - Rue des Roseaux + rue des Erables : travaux CARA sur réseaux d'assainissement	OUI	2022
9	<b>Avenue de Bernezac :</b> - revoir le stationnement en quinconce Une visite sur place est prévue début janvier 2022 - Manque de places de stationnement surtout en été (au niveau du N° 39)	OUI	PRINTEMPS 2022
10	<b>Rue des Ifs :</b> - Nids de poule La mairie doit mandater une entreprise qui possède une machine qui puisse passer dans cette petite rue étroite. La réfection sera faite à la fin des travaux en cours sur des propriétés privées. La rue va également être mise en sens unique de l'avenue de Nauzan vers l'avenue de Pontailac	OUI	COURANT 2022
11	<b>Rue des Peupliers :</b> - Travaux de voirie Les travaux programmés en 2021 ont été reportés sur 2022. En attente de rendez-vous avec le SDEER pour l'enfouissement des réseaux.	A L'ETUDE	2023 selon programmation
12	<b>Rue des Grillons :</b> - Autorisation de circulation à double sens pour les vélos de la rue des Arbousiers à l'avenue de Bernezac Il faudrait prévoir un projet d'aménagement dans la rue car en l'état le double sens vélo est dangereux. Pas prévu pour le moment. - Demande d'aménagement d'un caniveau sur une partie de la rue. Le Maire dit qu'il va essayer d'obtenir une bonne coopération avec la	NON	/
		EN COURS	

	ville de Vaux-sur-Mer (rue sur les 2 communes)		
13	<p><b>Déchets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ramassage en fin de week-end pour les résidences secondaires</li> </ul> <p>La CARA a la compétence de gestion des déchets sur la commune. La ville travaille sur ce projet en concertation avec la CARA et les relance régulièrement sur le sujet.</p>	EN COURS	/
14	<p><b>Végétation débordante :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débordement des haies sur domaine public</li> </ul> <p>Des courriers sont adressés aux propriétaires identifiés dont la végétation déborde sur la voie publique créant ainsi une gêne.</p> <p>De plus, avec l'aide des délégués de quartiers et des élus contact, la mairie rappelle aux propriétaires l'obligation d'entretien des trottoirs, caniveaux, végétation le long du domaine public à l'aide d'un communiqué et de l'arrêté pris à ce sujet.</p>	EN COURS	/
15	<p>Plusieurs sujets d'ordre plus général ont été abordés tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fermeture du sentier des Douaniers,</li> <li>- l'escalier du Pont du diable,</li> <li>- La qualité des eaux de baignade et les eaux pluviales,</li> <li>- Les logements sociaux,</li> <li>- Le tapage nocturne cet été</li> <li>- l'éclairage public</li> </ul> <p>Des notes ont été remises et envoyées par mail en support par les délégués de quartier.</p>	/	/
16	Conclusion d'Isabelle LEPARMENTIER		